



HAL
open science

Banque de terres agricoles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais : Outil de simplification de réalisation de projets agricoles.

Hugues Dupuy, Simon Ouellet, Emmanuel Roy

► To cite this version:

Hugues Dupuy, Simon Ouellet, Emmanuel Roy. Banque de terres agricoles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais : Outil de simplification de réalisation de projets agricoles.. 1ère Conférence Intercontinentale d'Intelligence Territoriale "Interdisciplinarité dans l'aménagement et développement des territoires", Oct 2011, Gatineau, Canada. pp.8. halshs-00960904

HAL Id: halshs-00960904

<https://shs.hal.science/halshs-00960904>

Submitted on 28 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BANQUE DE TERRES AGRICOLES DE LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS : OUTIL DE
SIMPLIFICATION DE REALISATION DE PROJETS AGRICOLES

DUPUY, Hugues

Directeur général, Centre local de développement des Collines-de-l'Outaouais, Cantley, Québec,
Canada

OUELLET, Simon

Agent de développement rural, Centre local de développement des Collines-de-l'Outaouais, Cantley,
Québec, Canada

Emmanuel ROY

Agent de développement écologique, Centre local de développement des Collines-de-l'Outaouais,
Cantley, Québec, Canada

Summary:

The MRC des Collines-de-l'Outaouais agricultural land reserve: Agricultural project simplification tool

Based on a study that identified the forestry and agricultural issues in its jurisdiction, the regional county municipality (MRC) des Collines-de-l'Outaouais commissioned the Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais to devise an ecological development strategy for agricultural and forest lands (MRC-Éco) and to run six structural projects, including establishing a Land Reserve.

Since 2007, the CLD has been using a Geographic Information System (GIS) to develop a Land Reserve as part of action research and to support the needs of agricultural land owners and young farmers. The tool allows promoters to collect a multitude of information by communicating with only one representative. The information allows them to carry out their food processing project in the area of the MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Résumé :

À partir d'une étude portant sur l'identification des problématiques en foresterie et en agriculture de son territoire, la municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais a mandaté le centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais afin de coordonner une stratégie de mise en valeur écologique des territoires agricoles et forestiers (MRC-Éco) et de piloter 6 projets structurants, notamment la mise en place d'une Banque de terres.

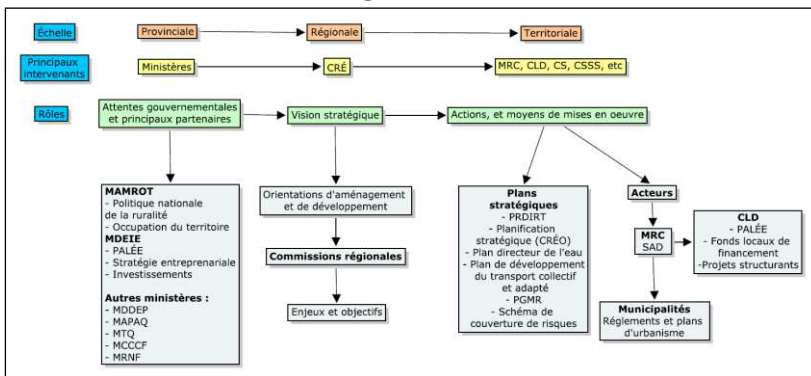
Depuis 2007, le CLD développe une Banque de terres dans le cadre d'une recherche-action en utilisant un système d'information géographique (SIG) afin de répondre aux besoins des propriétaires de lot agricole et de la relève agricole. L'outil permet aux promoteurs de récolter une multitude d'informations nécessaires pour mener à bien leur projet agroalimentaire sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, et ce, en communiquant avec un seul interlocuteur.

CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT LOCAL AU QUEBEC

Au Québec, comme le commande la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), c'est la Municipalité régionale de comté (MRC) qui est désignée responsable du développement socioéconomique du territoire. La MRC doit à cet effet se doter d'un Centre local de développement : un CLD. Le Québec est couvert par près de 120 territoires locaux de développement.

Le CLD et son mandat en développement local constituent des obligations légales imputables à la MRC. La MRC signe à cet effet des ententes de gestion avec le gouvernement provincial. Par leurs mandats et autres attentes signifiées que leur confie le gouvernement québécois, les MRC et les CLD encadrent le développement socioéconomique du territoire partout au Québec. Ces mandats adoptent une couleur locale au gré des CLD. Outre la participation des MRC, des CLD et des directions régionales du MDEIE, la loi prévoit que la concertation des parties prenantes au sein d'une région administrative doit être orchestrée par une Planification stratégique régionale dont la responsabilité incombe aux Conférences régionales des élu(e)s (CRÉ).

Figure Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.-1: Schéma des relations des instances régionales



Source : MRC des Collines-de-l'Outaouais 2008

CONTEXTE LOCAL DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

La MRC des Collines-de-l'Outaouais occupe une superficie de 2 098 km² sur les berges québécoises de la région métropolitaine de recensement (RMR) Gatineau-Ottawa. Cette RMR compte une population totale de plus de 1,2 millions de personnes, correspondant à la 4^e plus grande agglomération du Canada. La MRC est caractérisée par une réalité rurale à périurbaine et la présence du Parc de la Gatineau, aire de conservation naturelle

qui couvre 18 % de son territoire, lui confère un cadre de vie exceptionnel. Par ailleurs, la MRC présente un profil de richesse foncière parmi les plus élevés au Québec. Toutefois, 80% de sa population active travaille à l'extérieur de son territoire.

Depuis sa fondation, la MRC des Collines-de-l'Outaouais connaît un important accroissement démographique. De fait, la population de la MRC a plus que doublé depuis sa formation en 1991, passant de quelque 23 000 personnes à plus de 48 000 habitants en 2010. Récemment, ce sont plus de 2 500 nouveaux citoyens qui s'y installent annuellement.

Dans une perspective de développement durable, cette croissance pose le défi de gestion de la pression de l'occupation de l'habitat, notamment en ce qui a trait à l'urbanisation de l'espace rural et de sa zone agricole. La planification du développement s'appuie ainsi sur la maîtrise de la gestion territoriale afin de préserver l'équilibre des qualités naturelles de l'habitat socioéconomique actuel. La planification doit être en mesure de modéliser des scénarios afin d'évaluer le poids des choix de développement et de leurs impacts dans l'espace et dans le temps. La nécessité d'un Outil de développement stratégique (ODS) constitue l'une des actions du CLD et de la MRC pour atteindre le développement durable du territoire. Le projet Banque de terres constitue l'assise de cet outil.

ACTUALISATION DU DEVELOPPEMENT ET CONCERTATION DU MILIEU

Suivant la responsabilité du développement socioéconomique local confiée par Loi du MDEIE aux MRC, il revient aux CLD l'obligation de produire le plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE). Le CLD doit de plus assurer le financement et administrer la mise en oeuvre de ce plan. Les moments forts du développement économique sont marqués par des réformes et autres nouvelles politiques dont l'application est jalonnée d'analyses, de prospectives et d'exercices de planification stratégique locale et régionale. C'est le fruit de ces réformes et analyses qui porte le PALÉE à être l'ouvrage cadre qui édicte la vision, les objectifs et les stratégies que doivent poursuivre les organisations publiques dans le développement des communautés locales. En clair, le CLD utilise le PALÉE pour les choix d'investissement, la priorisation des projets structurants de la MRC et assure un ancrage aux plans stratégiques régionaux, tel que celui de la CRÉ de l'Outaouais.

Le PALÉE 2010-2012 du CLD des Collines-de-l'Outaouais s'inscrit dans un processus de planification stratégique qui a cours sur le territoire depuis une douzaine d'années. À cet égard, la

Planification stratégique régionale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais 2006-2011 identifie le développement durable comme enjeu central du développement local. Par ailleurs, les attentes significatives de la MRC envers le CLD définissent au nombre de trois les enjeux stratégiques du développement local des Collines-de-l'Outaouais: (A) maintenir, diversifier et renforcer le dynamisme socioéconomique des différentes communautés de la MRC; (B) protéger et mettre en valeur les caractéristiques naturelles du milieu; (C) reconnaître, protéger et promouvoir la valeur du patrimoine culturel, naturel, historique et architectural de la MRC. De plus, les exercices de consultation successifs qui ont eu cours sur le territoire depuis la création du CLD en 1998 soutiennent une vision s'appuyant sur des valeurs de développement durable et de la qualité de vie. Ces valeurs rejoignent la vision de la MRC qui consiste à « faire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais un modèle de développement durable ».

La définition du modèle de développement de la MRC présuppose l'intégration de l'ensemble de l'information du développement local et de l'aménagement du territoire dans un cadre d'analyse conjoint. Au Québec, c'est la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) qui identifie la MRC comme responsable politique imputable en regard de l'aménagement du territoire. La MRC voit présentement à s'acquitter de son obligation légale en menant la révision de son Schéma d'aménagement et de développement (SAD). Le CLD et la MRC ont convenu de mener cet exercice en complémentarité avec la révision du PALÉE. Cette façon de révision intégrée a permis de réunir l'information nécessaire à la rédaction des dix chapitres du document des objets de révision (DOR) du SAD. L'analyse croisée des éléments de planification, de développement et de consultation que la MRC et le CLD ont compilés depuis une quinzaine d'années offre le cadre pour mener à terme l'ODS.

Ce cadre revêt un double caractère stratégique, soit 1) l'atteinte des attentes significatives de la MRC par la réalisation de l'ODS et 2) la recherche appliquée pour le développement d'un modèle de gestion formant les composantes du créneau de recherche d'un Centre d'excellence en ingénierie territoriale. La vision *MRC modèle de développement durable* ne peut être mise en œuvre sans être soutenue par un tel outil. L'ODS devient la réponse au défi actuel de la MRC. Ce modèle entrevoit également un processus participatif afin d'assurer une socio-appropriation de la démarche et de valider les informations préétablies par l'outil de développement.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

La stratégie de déploiement du développement socioéconomique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais s'emploie à transformer les moyens, les ressources et compétences en projets dans la meilleure adéquation et en réponse aux besoins du milieu, le tout, en fonction des obligations légales et attentes significatives des parties prenantes au développement local.

Le cadre logique du PALÉE du CLD des Collines-de-l'Outaouais est fondé sur l'application du modèle de gestion du changement. Ce dernier préconise de réunir autour d'une vision les compétences, les ressources et les incitatifs au changement en un plan d'action. Le PALÉE compte cinq secteurs d'intervention: le développement social (culture, jeunesse, loisir, etc.); le tourisme; l'agroalimentaire; les ressources naturelles et la technologie. Ce plan poursuit des objectifs spécifiques à chacun des secteurs d'intervention en lien avec les enjeux stratégiques A, B et C des attentes significatives de la MRC. Le PALÉE s'appuie sur les trois champs d'intervention ou moyens traditionnels du CLD pour livrer des résultats: l'animation du milieu, le soutien au développement et la planification du développement de la MRC. En 2010, le PALÉE a élargi le cadre des fonctions du CLD pour y introduire le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi à titre de responsabilité administrative.

Les résultats attendus du PALÉE en termes de livrables sont de proposer un cadre logique d'analyse de la réalité locale, de définir un modèle de développement durable, de proposer un outil de développement stratégique (ODS) et de concevoir le modèle de développement durable pour la MRC dans le projet du SAD 2012-2017, le tout, en maintenant les activités courantes et obligations légales du CLD. L'ODS est un outil de connaissance du territoire. Il évaluera dans l'espace et dans le temps les impacts des choix de développement dans la MRC en regard de trois principes fondamentaux (socioéconomique, écologique et culturel) afin d'assurer le maintien et les gains de qualité de vie de la population.

D'autre part, la Stratégie de mise en valeur écologique du territoire agricole, patrimonial et forestier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (MRC-Éco) a été élaborée par la MRC et transmise au CLD comme une attente significative. La stratégie a pour vision de « Tendre vers une agriculture biologique et une foresterie certifiée ».

La stratégie MRC-Éco couvre entre autre les objectifs de produire, de transformer et de commercialiser à partir de l'entrepreneuriat local et en fonction de la capacité de production de l'habitat. Plus spécifiquement, il est recherché de mettre en valeur l'agriculture durable et biologique; d'augmenter le nombre de démarrages de nouvelles

entreprises agricoles; de développer une proximité avec le consommateur en favorisant l'achat local; d'augmenter le revenu par unité de production; de mettre en valeur l'agriculture traditionnelle de la MRC; d'augmenter la connaissance du milieu; et d'assurer la gestion biologique des écosystèmes afin de positionner la MRC en tant que modèle de développement durable.

La stratégie est composée de six projets structurants :1) Banque de terres – localisation, caractérisation et remise en production des terres en friche, 2) Village agricole modèle de Notre-Dame-de-la-Salette – dynamisation du milieu par la mise en valeur de la flore forestière indigène, 3) Filières bovines et horticoles – incitatifs à la production, la transformation et la commercialisation de produits de bovin et d'horticulture écologiques et biologiques, 4) Banque de semences – inventaire, caractérisation et exploitation du potentiel écologique, économique et social de la biodiversité floristique, 5) Foresterie certifiée – audit et certification des pratiques forestières sur les terres publiques intra municipales et 6) Désignation d'espaces patrimoniaux – suivi de l'évolution du paysage agricole et identification de paysages porteurs.

Plus précisément, le projet Banque de terres a comme but de réunir la base de connaissance préalable à la mise en œuvre de la stratégie de développement entrepreneuriale agricole du territoire. Il permet de définir et de valider les opportunités d'affaires en liant les potentiels de production locale aux potentiels de marché locaux. Il est mené comme étant le premier jalon du futur ODS des Collines-de-l'Outaouais.

LE PROJET BANQUE DE TERRES COMME OUTIL DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Les prémices de la réalisation du projet Banque de terres de la MRC des Collines-de-l'Outaouais proviennent d'un constat établi suite à l'analyse sommaire des cartes écoforestières du Québec, soit l'estimation de 15% de la zone agricole qui se retrouvait en friche. Ces terres en friche risquent, au fil des années, de perdre leur vocation agricole si elles ne sont pas entretenues ou remise en culture. Pourtant, certaines d'entre-elles sont susceptibles de présenter un potentiel agricole fort intéressant pour des marchés porteurs, tels que les produits biologiques ou de créneau, les plantes à fibres, la biomasse à vocation énergétique et l'agrotourisme. De plus, certaines de ces terres pourraient être propices à l'établissement de fermes de plus petite taille.

Afin de bien saisir les opportunités que représentaient les terres en friche et d'en faire la promotion auprès de la relève entrepreneuriale, le projet Banque de terres a été mis sur pied. Ses

principaux objectifs étaient de localiser et de caractériser les terres en friche, d'identifier leur potentiel agronomique et de les mettre en valeur. Ce travail a débuté en 2007 par une revue de littérature afin de recenser les méthodologies existantes de repérage et de caractérisation des terres en friche. Il s'avère que très peu de travaux ont été effectués à ce sujet tant au niveau québécois qu'international. Le développement d'une méthodologie unique fût nécessaire afin de classer les friches et d'analyser les données. Ainsi, une année de travail a été requise pour l'analyse de photo-aériennes infrarouges, la validation terrain de l'information et le croisement de données agronomiques.

Le principal constat de ces travaux a été de confirmer l'importance de la présence de terres en friche. C'est environ 3% de l'ensemble du territoire de la MRC qui trouve en friche, soit 6 500 hectares. Il a été encourageant de constater que deux tiers (67%) des friches ont un potentiel agricole élevé et que seulement 18 %des friches ont trop de contraintes pour développer l'agriculture ou un élevage.

Cette première étape aura aussi été marquante pour enligner la création d'un outil de développement, car les conclusions de l'analyse proposent plusieurs résultats en tenant compte de différentes définitions de la zone agricole. En effet, il s'avère important de définir l'étendue du territoire agricole avant de mesurer l'importance des parcelles en friche. Il existe trois façons de découper le territoire agricole, soit en suivant la législation, en étudiant l'empreinte au sol de la production agricole et en évaluant le potentiel agraire des sols. Ces informations permettent de cartographier la zone agricole en regardant là où l'agriculture est privilégiée, là où l'agriculture est présente et là où l'agriculture serait possible.

Suivant le premier découpage, soit la zone agricole définie dans les affectations du sol du schéma d'aménagement de la MRC et par la omission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), moins de 5% du territoire agricole est en friche. Par contre, une bonne partie (plus de 50%) de la zone agricole n'est pas en production. On dénote également une présence agricole et de friches hors de la zone agricole établie par décret gouvernemental. Or, si on effectue l'analyse selon le deuxième découpage, soit la portion du territoire cultivé, c'est plutôt 23% du territoire agricole qui est en friche. Le troisième découpage est plus complexe à analyser, car le potentiel agricole dépend de la culture ou de l'élevage. Un type de sol incompatible avec une certaine culture peut être totalement propice à une autre.

Ce dernier constat a obligé l'élargissement de la caractérisation du territoire de la MRC afin de compléter la base de données qui alimentera l'outil

de développement de l'agriculture des Collines-de-l'Outaouais. En collégialité avec l'ensemble des acteurs de l'agriculture (ministères, municipalités, agriculteurs, propriétaires de lots, relève agricole, agents de développement, chercheurs, agences privées et autres), une liste exhaustive d'information a été établie pour alimenter le développement des projets agricoles. Effectivement, l'établissement d'un projet agricole nécessite autant des informations législatives (permis obligatoires et lois à respecter), historiques (connaissance de l'utilisation du sol) que pédologiques (qualité des sols, types de sols, drainage, acidité et contraintes) et climatiques (zone de température et hydrologie). Par ailleurs, les données sur les friches s'avèrent importantes, en particulier pour les projets d'agriculture biologique qui requièrent un délai entre les anciennes cultures et la production souhaitée. Il est également critique de connaître l'âge des parcelles laissées en friche, car le Règlement sur les exploitations agricoles de la Loi sur la qualité de l'environnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs interdit la remise en production des terres agricoles laissées sans activités durant plus de 14 ans.

Il faut savoir que la majorité des informations recherchées sont disponibles auprès de plusieurs ministères provinciaux et fédéraux. Les partenaires du CLD des Collines-de-l'Outaouais ont été mis à profit pour réunir l'ensemble des données existantes par l'entremise d'ententes d'utilisations de l'information. L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais (L'ATINO) a eu un rôle de normalisation dans le but d'assembler le tout dans la même base de données.

La volonté de mettre en valeur les terres de la MRC des Collines-de-l'Outaouais passe par le développement d'un outil pour répondre aux besoins d'information des promoteurs de projets agricoles. Deux types de promoteurs ont été identifiés, soit les propriétaires de lots qui recherchent de l'aide pour développer l'agriculture sur leur terrain et les personnes recherchant un terrain pour réaliser un projet agricole. Dans les deux cas, la base d'analyse est l'information cadastrale que la MRC tient à jour par l'intermédiaire de son service de géomatique.

Il s'est avéré évident que l'utilisation d'un système d'information géographique (SIG) était nécessaire pour assembler l'information des différents ministères et les données spécifiquement créées dans le cadre du projet (friches et production agricole), afin de les croiser avec l'information cadastrale de la MRC. Une fois réunies dans le SIG, les données sont facilement accessibles par des menus d'affichage et des recherches d'information sont simplifiées par un système d'indexation du contenu. Des promoteurs ont été invités pour tester

l'application dans le cadre de développement de leur projet agricole. Cela a permis de peaufiner une offre de services pour les promoteurs du territoire de la MRC et de définir la présentation des résultats de recherches d'information réalisées à l'aide de l'outil.

Depuis l'automne 2010, le CLD des Collines-de-l'Outaouais a présenté l'outil aux différents partenaires du développement local de la région et lors d'assemblées publiques, telles que le colloque agricole de la municipalité de L'Ange-Gardien qui réunissait tant des propriétaires de lots que la relève agricole. Les réactions sont unanimement positives, l'outil est pertinent pour débiter une réflexion de projet ou pour conclure une recherche de terrain. À ce sujet, il a été noté que différentes MRC de la province développent des projets similaires à celui de Banque de terres. Tous indiquent que leur réalité rurale est similaire à celle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et qu'un tel outil peut aider au développement territorial. C'est pourquoi le CLD travaillera en 2012 avec d'autres MRC afin d'exporter le modèle existant et de l'adapter aux réalités territoriales de ces MRC.

À ce jour, l'outil de développement est fonctionnel et fait partie de l'offre de services du CLD. À cet effet, une caractérisation de la propriété est réalisée systématiquement pour chaque projet agricole que le CLD appuie. Depuis que l'outil est accessible aux citoyens du territoire, environ 50 promoteurs ont pu bénéficier de l'outil. Concernant les promoteurs désirant déterminer un terrain propice à leur projet agricole, l'outil a été utilisé pour accompagner une dizaine de promoteurs. De plus, la Banque de terres permet de supporter des projets de développement territorial menés par le CLD, soit en déterminant une terre propice à une culture, soit en inventoriant les terres en friche ou en caractérisant la qualité d'un site.

Le développement de l'outil et la mise-à-jour des données sont constants pour assurer la pérennité de l'information diffusée. Également, le CLD prévoit inclure l'outil dans sa stratégie de développement entrepreneurial du territoire. Pour ce faire, une nouvelle série d'information sur le potentiel agro-économique des terres sera ajoutée afin de faire l'adéquation entre les productions potentiels et le marché économique régional. Parallèlement, la stratégie MRC-Éco vise également à développer des cahiers de charges et des opportunités d'affaire agricoles sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

EXPANSION DE L'OUTIL

L'outil de développement de l'agriculture de la MRC des Collines-de-l'Outaouais repose sur les principes de l'intelligence territoriale. La méthodologie développée dans le cadre de la

réalisation du projet permet de mettre en relation les connaissances du milieu au profit du développement du territoire. Il est permis de croire que cette façon de faire est universelle et facilement exportable dans d'autres lieux. À l'aide des partenaires régionaux, il est prévu dans un premier temps d'exporter la méthodologie aux territoires adjacents à la MRC et dans un second temps, ailleurs au Québec, au Canada et voire même à l'international.

Pour ce faire, le CLD des Collines-de-l'Outaouais compte être accompagné par les différents centres de recherche et de transfère des technologies situés dans la région afin de commercialiser le savoir-faire développer dans le cadre du projet Banque de terres.

Enfin, le CLD a comme ambition de consolider l'outil pour l'ensemble des secteurs économiques régionaux et réaliser l'ODS prévu dans le cadre du PALÉE 2010-2012. En lien avec la planification stratégique de la MRC, cette idée vise à doter les administrations publiques d'une infrastructure d'acquisition, de traitement, de partage et de service de l'information utile à la planification et à la mise en œuvre de son développement durable. Cela permettrait à terme de mettre de l'avant une nouvelle façon de voir les méthodes traditionnelles de planification des collectivités. Grâce au recours à un processus participatif qui vise l'intégration et le partage des connaissances et des solutions, les communautés rurales pourraient mieux comprendre leur avenir et travailler ensemble à la poursuite de leurs objectifs.

BIBLIOGRAPHIE

2011a. *Carte écoforestière à l'échelle de 1/20 000, quatrième programme d'inventaire forestier*. Gouvernement du Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

(2011b). Code municipal du Québec. C-27.1. G. Québec, Éditeur officiel du Québec.

(2011c). Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. A-19.1. G. Québec, Éditeur officiel du Québec.

(2011d). Loi sur l'interdiction de subventions municipales. I-15. G. Québec, Éditeur officiel du Québec.

(2011e). Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. M-30.01. G. Québec, Éditeur officiel du Québec.

(2011f). Loi sur les compétences municipales. C-47.1. G. Québec, Éditeur officiel du Québec.

(2011g). Loi sur les immeubles industriels municipaux. I-0.1. G. Québec, Éditeur officiel du Québec.

(2011h). Règlement sur les exploitations agricoles. Loi sur la qualité de l'environnement. Q-2, r. 26. G. Québec, Éditeur officiel du Québec.

2010a. *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2010-2012, Faire des Collines-de-l'Outaouais une MRC modèle de développement durable*. CLD des collines-de-l'Outaouais., 13 p.

(2010b). Plan d'action pour le secteur biologique : Exploiter notre plein potentiel de développement, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Direction du développement et de l'innovation.

(2009a). Guide explicatif : La municipalité régionale de comté, compétences et responsabilités, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

2009b. *MRC-Éco : une stratégie de mise en valeur écologique du territoire agricole, patrimonial et forestier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, Rapport final présenté à la Fondation de la famille J.W. McConnell*. Centre local de développement des Collines-de-l'Outaouais.

(2008a). Document sur les objets de la révision, Un schéma d'aménagement et de développement (3e génération) engagé dans la protection globale de l'environnement, Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais.

(2008b). L'industrie agricole et agroalimentaire de la MRC Les Collines-de-l'Outaouais, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Direction régionale de l'Outaouais-Laurentides, secteur Outaouais.

(2007a). Aménagement rural et développement de l'agriculture (ARDA), L'Inventaire des terres du Canada et classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole, Institut de recherche et de développement en agroenvironnement.

(2007b). Planification stratégique 2006-2011, Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais.

(2007c). Planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais, Une vision commune de notre avenir, Conférence régionale des élus de l'Outaouais.

2006. «Développement durable - Quand tout le village met la main à la pâte. Résumé de l'intervention du panéliste Jean Perras, maire de Chelsea». Dans *Actes de la 14e Conférence nationale de Solidarité rurale* (p.50-53. Solidarité rurale du Québec.

(1999). L'approche, les rôles et les responsabilités dans l'application du régime de protection du

territoire et des activités agricoles, Commission de protection du territoire agricole du Québec.

(1997). Schéma d'aménagement révisé, règlement no 44-97, Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais.

ACLDQ (2009). Le centre local de développement (CLD) : au service de la MRC et de ses municipalités. Québec, Association des centres locaux de développement du Québec.

Bridges, W. (1991). *Managing Transitions : Making the Most of Change*. Boston, MA, Addison Wesley Publishing Co.

Charlebois, D.Y. 2005. «La MRC Bio : une stratégie de mise en valeur écologique des territoires agricoles et forestiers, MRC des Collines-de-l'Outaouais.».

L'ATINO. 2002. *Caractérisation de la zone agricole de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, en collaboration avec la direction régionale du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation*. L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais.

Lajoie, P.G. 1967. *Étude pédologique des comtés de Hull, Labelle et Papineau (Québec)*. Direction de la recherche, ministère de l'Agriculture du Canada en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la province de Québec et le collègue Macdonald de l'université McGill.

Lajoie, P.G. 1962. *Étude pédologique des comtés de Gatineau et Pontiac (Québec)*. Service de recherches, ministère de l'Agriculture du Canada, ministère de l'Agriculture de Québec et collègue Macdonald, université McGill.

Pratt, S. et H. Lachance. 2009. *Cartographie agroforestière du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais*.